

# L'ombre d'un glissement : Tshisekedi peu enthousiaste aux élections sans Masisi, Rutshuru et Kwamouth

P. 4

## ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 799 du lundi 23 au mardi 24 octobre 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670  
E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

## Cantonnement avant tout !

# Luanda et Nairobi mettent la pression sur le M23

P. 2

## Présidentielle 2023 : Didier Mumengi dirigera l'équipe de campagne de Denis Mukwege

Sénateur élu de la ville de Kinshasa, ancien ministre de la Communication sous le règne de Mzée Laurent-Désiré Kabila, Didier Mumengi dirigera l'équipe de campagne de Denis Mukwege. L'annonce a été faite dimanche à Kinshasa par Denis Mukwege lui-même au cours d'une matinée d'échanges avec des jeunes. «J'ai accepté de travailler avec le docteur Denis Mukwege pour que nous puissions former une équipe d'intellectuels afin de transformer le Prix Nobel de la paix en un plan de paix pour ce pays», a-t-il déclaré juste après le choix porté sur lui.

P. 4



## PARLONS-EN

### Elections : la veillée d'armes

ECONEWS

La Commission électorale nationale indépendante a publié dans le temps la liste de candidats à la présidentielle du 20 décembre. Tous les dossiers (24) sont déclarés recevables, contrairement à la forte rumeur qui invalidait d'office certains candidats pour des raisons souvent à la limite du farfelu. Jouant au Ponce Pilate, Denis Kadima et la CENI ont passé la patate chaude à la Cour constitutionnelle vers laquelle tous les regards sont braqués. Et à juste titre d'ailleurs : en effet, les détracteurs de la Haute Cour lui prêtant un penchant politique vrai ou supposé, lui font déjà un procès d'intention; celui de balayer carrément... (Lire en page 2)

## Reddition des comptes 2022 : Nicolas Kazadi convainc le Sénat

P. 5

## Patrick Muyaya répond à Olivier Kamitatu sur le PDL-145T : « Nous ne sommes pas dans un calcul politicien »

P. 12

**Cantonnement avant tout !****Luanda et Nairobi mettent la pression sur le M23**

**La reprise des hostilités dans le Nord-Kivu au début du mois d'octobre avec son corollaire malheureux devenu un triste classique de déplacements des populations civiles (80.000, selon l'ONU) a trouvé écho auprès de la médiation de l'Union africaine conduite par le président**

**A**rrivé dans la capitale kényane le samedi 21 octobre, le président João Lourenço a volontiers reconnu que le processus de médiation de l'Union africaine pour la normalisation des relations entre la RDC et le Rwanda sous l'égide de l'Angola est dans l'impasse. Le président angolais a présenté comme obstacle majeur, le cantonnement des rebelles du M23 après un désarmement préalable.

«*Nous avons fait de grands progrès ensemble, tant dans le processus de Luanda que dans celui de Nairobi, nous avons fait de bons progrès ensemble, mais nous avons stagné sur un point : nous avons besoin que le cantonnement du M23 soit révisé*», a déclaré João Lourenço.

De son côté, William Ruto, dont le pays mène un dialogue plus

large avec de nombreux groupes armés opérant dans l'Est de la RDC, a proposé un mécanisme pouvant faciliter le cantonnement des rebelles.

«*Nous pensons qu'il est possible d'engager des consultations, de stabiliser la partie orientale de la RDC (République Démocratique du Congo) et de permettre au peuple de la RDC en général de bénéficier de ses progrès, de son développement, de la stabilité et du progrès dans sa région*», a déclaré le président kényan.

Au-delà des positions officielles exprimées par les deux chefs d'Etat demeure l'équation de la présence de l'armée rwandaise sur le sol congolais telle qu'attestée par plusieurs rapports tant de l'ONU que d'organisations non gouvernementales. Ce à quoi Kigali a toujours brillé dans des dénégations, faisant croire,

**angolais. A ce titre, Joao Lourenço, en séjour à Nairobi au Kenya, entend réactiver les processus dits de Luanda et de Nairobi dont le point central reste le cantonnement des « rebelles » du M23 soutenus par le Rwanda.**

sans convaincre, que la crise dans l'Est de la RDC est une affaire purement congolo-congolaise.

**CONSULTATIONS OU NEGOCIATIONS**

En souhaitant l'organisation des consultations, le président William Ruto affiche en réalité la position de la plupart de chefs d'Etat de la sous-région, et à laquelle s'accroche le M23 depuis toujours : celle des négociations directes entre Kinshasa et «ses» rebelles. Sauf que les autorités congolaises ne l'entendent pas de cette oreille, ayant collé depuis l'étiquette de terroristes au M23. Kinshasa campant sur sa position, il ne sera jamais possible de «négocier» avec le mouvement rebelle tant que ses éléments n'auront pas déposé les armes et rejoint les sites de leur can-

tonnement.

Le déplacement du médiateur de l'Union africaine à Nairobi intervient en outre au moment où la tension est montée d'un cran à la suite des affrontements qui opposent désormais sur le terrain «les Jeunes patriotes», dits Wazalendo, à la force coalisée M23/RDF et que l'armée loyaliste ne prend plus part aux combats, dans le respect du cessez-le-feu de Luanda, arrêté le 23 novembre 2022.

Quant à la force sous-régionale de l'East african community (EAC), elle se limite à observer la situation sur le terrain, provoquant le courroux de Kinshasa qui l'accuse de connivence, voire avec les M23/RDF. En attendant l'arrivée annoncée au Nord-Kivu d'un contingent de la SADC sous commandement angolais.

**Le Conseil de sécurité en appelle à la diplomatie et au dialogue devant le risque de confrontation entre la RDC et le Rwanda**

**L**e Conseil de sécurité a entendu, mardi dernier, des exposés sur la situation dans la région des Grands Lacs, présentée comme «*tendue et imprévisible*», avec un risque réel de confrontation directe entre la RDC et le Rwanda. Il ressort notamment du rapport du Secrétaire général dont était saisi le Conseil que les deux pays continuent de s'accuser mutuellement de soutenir des groupes armés : les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) d'un côté, le M23 de l'autre. Les membres du Conseil ont appelé au dialogue et à la poursuite des efforts de médiation.

Les relations entre les deux pays «*sont restées tendues, caractérisées par la poursuite des diatribes et des accusations concernant les activités persistantes du M23 et des FDLR et les attaques présumées planifiées sur le territoire de l'autre pays*», précise le rapport. Le 27 juillet, un soldat congolais a même échangé des tirs avec un soldat de la Force de défense rwandaise (FDR) à Rutagara, près de Goma, en RDC.

Entre le 16 mars et le 10 septembre, toujours selon le rapport, le M23 aurait mené 97 attaques contre des civils, causant la mort de 124 personnes, dont 15 femmes et 11 enfants. Le M23 aurait également tenté d'étendre sa zone d'opérations à la province du Sud-Kivu. Les FDLR, restées actives dans l'est de la RDC, seraient, elles, responsables de 17 attaques contre des civils, qui ont fait 13 morts, dont 1 femme et 3 enfants.

Alors même que le Conseil se réunit, a lancé le représentant

de la RDC, le Rwanda et ses «*suppléants terroristes du M23*» occupent toujours des positions sur le territoire de la RDC. Or, la priorité du Gouvernement congolais reste la fin de l'agression rwandaise et le retrait de toutes les troupes du Rwanda, a prévenu le délégué.

«*Ce sont l'échec et le refus de Kinshasa de réduire la menace posée par plus de 120 groupes armés sur son sol et son incapacité persistante à s'attaquer aux causes profondes du conflit qui ont permis à l'Est de la RDC de rester un terrain fertile pour les groupes armés qui déstabilisent la région depuis trois décennies*», a, à son tour, accusé le représentant rwandais.

Devant ces «*signaux inquiétants*» - le renforcement militaire des deux pays, l'absence d'un dialogue direct de haut niveau et la persistance de discours de haine de part et d'autre -, ce qu'il faut, c'est privilégier la diplomatie et le dialogue, dans le but de trouver une solution politique aux défis de la région, ont estimé l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région, M. Huang Xia, et le Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), M. João Samuel Caholo.

Alors que, pour tenter de renforcer la confiance au niveau régional, le Secrétaire général a lancé des missions de bons offices auprès des dirigeants de la région et que les Présidents de l'Angola et du Burundi ont eux aussi pris des initiatives pour faciliter le dialogue entre la RDC et le Rwanda, les deux hommes ont estimé que la volonté

politique et la bonne foi sont les facteurs qui feront la différence, conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Les solutions militaires à elles seules ne seront pas suffisantes, ont-ils averti.

L'implication de la société civile dans le dialogue a été réclamée par la Présidente de la Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la Région des Grands Lacs (COCAFEM/GL), qui a misé sur la participation de ces femmes venant du Burundi, de la RDC et du Rwanda dans les échanges de haut niveau. Mme Joséphine Malimukono a ainsi appelé à la tenue d'une session spéciale sur la situation des Grands Lacs à laquelle «*nous pourrions, en tant que femmes, présenter notre agenda pour la paix et la sécurité*».

Les membres du Conseil de sécurité ont insisté sur le rôle central des initiatives de paix régionales en cours et sur la nécessaire cessation des activités de tous les groupes armés agissant dans la région pour l'exploitation illégale des ressources naturelles. C'est une des sources du conflit, ont-ils reconnu, l'Equateur, la Suisse et le Japon soulignant que cette activité illégale compromet en outre les efforts de développement menés dans la région. Les A3 (Gabon, Ghana et Mozambique) ont appelé à faire taire les armes et à avancer dans le processus de paix en cours, par une coordination entre les initiatives politiques et militaires en RDC.

Kigali et Kinshasa doivent engager un dialogue et instaurer

la confiance, ont aussi plaidé les Emirats arabes unis. La France, rejointe par Malte, a recommandé d'inclure dans ce dialogue le respect des principes cardinaux de l'Accord-cadre, c'est-à-dire l'absence de soutien aux groupes armés ; le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale des États voisins ; et l'engagement à ne pas héberger ni fournir de protection aux personnes accusées de crimes et de violations du droit international. Il faut mettre à contribution les processus de Luanda et de Nairobi pour encourager les groupes armés à renoncer à la violence par le biais du dialogue, a suggéré le représentant chinois. Pour les États-Unis et la Suisse, les parties doivent d'abord honorer les engagements issus du communiqué de Luanda et faire notamment en sorte que le M23 opère un désengagement, après un cantonnement et un désarmement.

La Fédération de Russie, qui défendait également lesdits processus et l'engagement de l'Union africaine, a replacé le débat dans le contexte des plans de reconfiguration et de retrait progressif de la MONUSCO. La délégation russe a souhaité que l'on tienne compte de l'évolution de la situation sur le terrain en agissant «*étape par étape*» et de façon responsable. Le Royaume-Uni a encouragé le Gouvernement de la RDC à s'engager de manière constructive pour garantir ce retrait responsable, alertant qu'un départ précipité de la Mission créerait un vide sécuritaire.

AVEC UN.ORG

**PARLONS-EN****Elections : la veillée d'armes**

(Suite de la Une)

de la liste de candidatures qui ferait obstacle à la réélection du chef de l'Etat actuel d'une part. De l'autre, des juristes de tout acabit se décourant de subites aptitudes en droit constitutionnel ne jurent que par l'invalidation des mêmes candidats. Comme si ce mécanisme vaut à lui seul un blanc-seing à la réélection de Félix Tshisekedi.

Curieusement, tout l'intérêt des uns et des autres fait une sorte de fixation sur à peine quatre candidats, faisant abstraction de la vingtaine d'autres dont la plupart apparaissent comme de simples amuseurs publics ayant pris un malin plaisir à jeter par la fenêtre le montant - somme toute conséquent - de la caution non remboursable.

Seuls restent sous les feux des projecteurs le quatuor Katumbi-Mukwege-Matata-Fayulu et dans une certaine mesure l'ancien premier ministre Adolphe Muzito. Les quatre sont bouffés à toutes les sauces sur les réseaux sociaux et dans des émissions télévisées où se lâchent des «*communicateurs*» autoproclamés passés maîtres dans l'art de l'incantation et de la diffamation gratuites.

Dès lors, c'est la veillée d'armes dans les états-majors des partis et regroupements politiques. Encore quatre semaines au moins avant la publication de la liste définitive à la veille même du début de la campagne électorale. En attendant, dans tous les camps on joue à se faire peur. A la victoire inéluctable de Félix Tshisekedi pré-dite par ses sympathisants, les autres répondent en agitant le spectre d'un séisme qui viendrait déstabiliser les institutions de l'Union sacrée de la nation. Les plus pessimistes assurant que les élections supposément prévues le 20 décembre seraient purement et simplement renvoyées aux calendes grecques.

Pendant ce temps, l'Est de la République est sous le coup d'une occupation de fait par le Rwanda et son paravent du M23. Mais à plus de 2000 kilomètres de Rutshuru et du Masisi, tout se déroule comme dans le meilleur des mondes possibles.

# L'ombre d'un glissement : Tshisekedi peu enthousiaste aux élections sans Masisi, Rutshuru et Kwamouth

**Vendredi en Conseil des ministres, le Président de la République a insisté sur la participation des électeurs de Kwamouth (Mai-Ndombe), Rutshuru et Masisi (Nord-Kivu) aux prochains scrutins, estimant que tous les Congolais avaient le droit de s'exprimer dans les urnes. Que dire de cette position du Président de la République, à moins de deux mois des élections générales de décembre prochain ? Le Chef de l'Etat préparerait-il déjà l'opinion publique à un éventuel glissement du processus électoral en cours ? Suspense !**

## ECONOMES

Plus que deux nous séparent des élections générales du 20 décembre 2023. A la CENI (Commission électorale nationale indépendante), on affûte les armes pour ce quatrième rendez-vous électoral de la 3<sup>ème</sup> République.

Mais, vendredi en Conseil des ministres, le Président de la République, Félix Tshisekedi, a créé la surprise en relevant qu'aucun Congolais ne devait être mis de côté dans le processus électoral en cours. A cet effet, il a insisté sur la possibilité de faire participer tous les Congolais aux élections de décembre prochain, mettant un accent particulier sur ceux vivant dans les zones en proie à l'insécurité.

Dans sa communication au Conseil des ministres, le Chef de l'Etat a fait part de «la reprise et la sécurisation des opérations électorales dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Kwamouth».

«A quelques semaines du lancement de la campagne électorale et de la convocation des scrutins, le Président de la République tient à garantir à tous les citoyens congolais, la possibilité d'exercer l'un de leurs droits les plus fondamentaux, celui de se choisir leurs représentants», peut-on lire dans le compte-rendu du Conseil des ministres, lu à la télévision nationale par le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe.

«Compte tenu de l'évolution sur terrain de la situation sécuritaire, indiquant un apaisement significatif du côté de Kwamouth et une libération progressive des territoires de Masisi et Rutshuru en proie à l'agression rwandaise à travers les terroristes M23, il s'avère impérieux pour le Gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante d'évaluer cette situation et de mettre tout en œuvre, chacun dans la limite de ses compétences, afin de permettre à nos concitoyens de recouvrer leur quiétude et de se rendre aux différents centres de vote qui devront

être ouverts en prévision des scrutins», a souligné le Président de la République.

De manière spécifique, le Président de la République a instruit le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières de «procéder au déploiement et au renforcement des effectifs de la Police nationale congolaise à Kwamouth» et «superviser», avec le vice-Premier ministre en charge de la Défense et Anciens combattants, en collaboration avec tous les acteurs nationaux et internationaux sur terrain, «le retour des populations déplacées dans les zones libérées de Rutshuru et de Masisi».

Il est également at-

tendu du Gouvernement la sécurisation des opérations de la CENI dans les territoires concernés moyennant une évaluation préalable de la situation, particulièrement celles relatives à l'ouverture des centres d'inscription en vue de l'enrôlement de la population et de la convocation du corps électoral pour les élections générales.

Quelles seront donc les premières conséquences du vœu exprimé par le Président de la République ? Tendrait-on déjà vers un léger glissement du cycle électoral ? Comment dès lors enrôler les électeurs de Kwamouth, Rutshuru et Masisi sans réajuster le calendrier de la CENI ? Autant de questions qui restent - en tout cas pour l'instant - sans réponses, après l'intervention du Président de la République vendredi en Conseil des ministres.

## SCEPTICISME DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pendant ce temps, la Société civile ne cache plus ses craintes par rapport au

non-respect de la date du 20 décembre 2023.

«Au lieu d'être la solution, les élections du 20 décembre 2023, risqueraient d'être l'élément déclencheur du chaos en RDC», a alerté récemment la Coordination nationale de la Société Civile Forces vives de la RDC. Pour la Société civile, il est quasiment impossible d'organiser les élections dans le contexte actuel.

«Dans le contexte actuel, les élections ne sont plus possibles et si par impossible il y aurait une parodie d'élections, la Société civile/Forces vives et ses partenaires se réservent le droit de mobiliser la population pour contester ouvertement le résultat qui en sortirait», indique un communiqué de cette Coordination de la Société Civile.

Ce communiqué rappelle les raisons de ses frustrations, notamment : «l'adoption cavalière de la loi organique de la CENI; la désignation frauduleuse du Président de la CENI en violation flagrante de l'article 12 de la loi organique; l'adoption non

consensuelle de la Loi électorale; la nomination des personnes de la même zone linguistique aux postes ministériels directement concernés de très près du circuit électoral; la publication d'un calendrier électoral irréaliste et fantaisiste; l'absence d'un cadre de concertation formel entre la centrale électorale, les acteurs politiques et ceux de la société civile; mauvaise qualité des kits d'enrôlement; monnayage de l'enrôlement; l'absence d'un fichier électoral audité et accepté par les parties prenantes; le refus d'affichage des listes des électeurs par bureau de vote; l'opacité totale dans la gestion des budgets électoraux depuis le début (même l'IGF n'a pas produit le résultat de son inspection).»

Au vu de tous ces signaux qui ne trompent pas, la Société civile note que «Monsieur Denis Kadima ferait pire que Corneille Nangaa, au risque de perdre tous les acquis de la démocratie obtenus au prix d'énormes sacrifices des congolais.»

## Présidentielle 2023 : voici les 24 candidats validés par la CENI

N°	CANDIDAT	PARTI / REGROUPEMENT	SIGLE
1	RADJABHO TEBABHO Soborabo	Congolais Unis pour le Changement	CUC
2	MUTAMBA TUNGUNGA Constant	Dynamique Progressiste Révolutionnaire	DYPRO
3	KATUMBI CHAPWE Moïse	ENSEMBLE	
4	SESANGA HIPUNGU DJA KASENG KAPITU Dolly	ENVOL	ENVOL
5	ANZULUNI ISILOKETSHI Floribert	INDEPENDANT	
6	BAENDE ETAFE ELIKO Jean-Claude	INDEPENDANT	
7	BOLAMBA Tony Cassius	INDEPENDANT	
8	BUSE FALAY Georges	INDEPENDANT	
9	IFOKU MPUA MPUNGA Marie-Josée	INDEPENDANT	
10	KAZADI KANDA Rex	INDEPENDANT	
11	KIKUNI MASUDI Seth	INDEPENDANT	
12	MAJONDO MWAMBA Patrice	INDEPENDANT	
13	MASALU ANEDU André	INDEPENDANT	
14	MUDEKEREZA BISIMWA Justin	INDEPENDANT	
15	MUKWEGE MUKENGERE Denis	INDEPENDANT	
16	NGALASI KURISINI Aggrey	INDEPENDANT	
17	NGOY ILUNGA WA NSENGA Theodore	INDEPENDANT	
18	NKEMA LILOO BOKONZI Loli	INDEPENDANT	
19	TSHIANI K MUADIAMVITA Noël	INDEPENDANT	
20	TSHISEKEDI TSHILOMBO Felix Antoine	INDEPENDANT	
21	FAYULU MADIDI Martin	LAMUKA FAYULU	
22	MATATA PONYO Mapon	Leadership et Gouvernance pour le Développement	LGD
23	DIONGO SHAMBA Franck	Mouvement Lumumbiste Progressiste	MLP
24	MUZITO FUMUTSHI Adolphe	Nouvel Elan	NOU.EL



# Présidentielle 2023 : Didier Mumengi dirigera l'équipe de campagne de Denis Mukwege

**Sénateur élu de la ville de Kinshasa, ancien ministre de la Communication sous le règne de Mzée Laurent-Désiré Kabila, Didier Mumengi dirigera l'équipe de campagne de Denis Mukwege. L'annonce a été faite dimanche à Kinshasa par Denis Mukwege lui-même au cours d'une matinée d'échanges avec des jeunes.**

«J'ai accepté de travailler avec le docteur Denis Mukwege pour que nous puissions former une équipe d'intellectuels afin de transformer le Prix Nobel de la paix en un plan de paix pour ce pays», a-t-il déclaré juste après le choix porté sur lui.

Fin intellectuel, très respecté dans les milieux de l'élite congolaise, Didier Mumengi aura donc la lourde charge de porter la campagne du Nobel Denis Mukwege, candidat surprise à la présidentielle de décembre prochain.

**Petit à petit, Denis Mukwege reconstruit son état-major politique. Déjà, il a fait appel à Albert Moleka, ancien proche de Etienne Tshisekedi wa Mulumba, comme conseiller politique. Pour l'instant, on ne sait pas encore grand chose sur le programme politique du candidat Mukwege, moins encore son contenu. Son entourage rapporte que le célèbre docteur a promis de dévoiler les grandes lignes de son programme le 19 novembre prochain, jour de lancement de la campagne électorale des élections générales du 20 décembre 2023.**

**Dans un entretien avec Afrikarabia, un site international spécialisé sur la RDC et l'Afrique, Denis Mukwege a dévoilé ses motivations à s'engager dans la course présidentielle de décembre prochain.**

ECONEWS

## Denis Mukwege : «Je souhaite mettre l'Homme au centre de mes préoccupations»

**D**ans un entretien accordé à Afrikarabia et Mining & Business, Denis Mukwege revient sur les raisons qui l'ont poussé à déposer sa candidature à la présidentielle. Le célèbre médecin demande aux Congolais d'aller voter massivement et de s'assurer que leur vote soit respecté dans un scrutin où il redoute «une fraude programmée». Interview.

**Afrikarabia : Vous avez beaucoup attendu avant d'annoncer votre candidature, qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer dans la course à la présidentielle ?**

Cela fait bientôt trois décennies que nous subissons une guerre qui a tout déstructuré à l'Est du Congo. Il n'y a plus d'économie, le tissu social est complètement détruit. Cette partie du Congo est en danger. Du côté médical, nous avons essayé de faire ce que nous pouvions. Sur le plan international, nous avons pu obtenir une loi de l'Union européenne sur les minerais des conflits. Malheureusement, cette loi a été contournée par les présidents Tshisekedi et Kagame qui ont décidé que ces minerais seraient traités au Rwanda. Nous avons également plaidé auprès des Nations unies sur la question des violences sexuelles. Nous avons l'impression d'avoir fait le maximum pour défendre la cause du Congo. Malheureusement, force est de constater un manque de volonté criant des autorités congolaises pour faire avancer la paix à l'Est du Congo. Que ce soit de la part du régime de Joseph Kabila ou de celui de Félix Tshisekedi,

**Vous avez plaidé votre cause auprès du président Tshisekedi ?**

Oui, ma dernière demande à Félix Tshisekedi concernait la mise en place d'une justice transitionnelle, pour engager des poursuites contre les auteurs de crimes, demander des réparations et prévenir ainsi de nouvelles vio-

lences. Il avait promis de le faire, mais cela n'a pas été fait. Ce qui est terrible, c'est que les solutions existent, mais s'il n'y a personne pour les mettre en pratique, on risque d'attendre encore trois décennies pour que la population vive en paix. Nous avons donc décidé de ne plus demander, mais de s'engager pour faire.

**Il n'y a que le politique pour faire bouger les lignes ?**

En tant que membre de la Société civile, j'ai été partout dans le monde, j'ai vu toutes les instances internationales où des décisions importantes pouvaient se prendre, mais ce n'est plus suffisant.

**Dans cette course à la présidentielle, les autres candidats de l'opposition dressent les mêmes constats. En quoi votre candidature est différente ?**

Je suis avant tout un défenseur des droits humains. Nous partons d'une base qui est tout à fait différente. Toutes mes actions seront centrées sur l'Homme. Cela fait une très grande différence. Je souhaite mettre l'Homme au centre de mes préoccupations.

**Dans un scrutin à un seul tour, une alliance de l'opposition n'est-elle pas indispensable pour battre Félix Tshisekedi ?**

Le fait qu'une grande partie de nos politiciens ont décidé de rejoindre l'Union sacrée de Félix Tshisekedi va nous faciliter la chose. Je pense que l'idéal serait de pouvoir trouver un candidat commun pour créer enfin une réelle alternance démocratique. Au vu de la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays aujourd'hui, c'est une lourde responsabilité de vouloir jouer la carte individuelle en espérant pouvoir y arriver seul. Je pense que ceux qui partagent les mêmes valeurs doivent mettre en commun leurs efforts.



Le sénateur Didier Mumengi, désormais directeur de campagne de Denis Mukwege à la présidentielle de décembre 2023

**Etes-vous compatibles avec les autres candidats, comme Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Matata Ponyo... ?**

Je n'exclus personne. Le plus important est d'obtenir l'alternance.

**Etes-vous prêt à nouer des alliances ou à proposer un «ticket» avec un autre candidat ?**

Oui. Il faut que ceux qui sont dans l'opposition comprennent que dans la situation du pays, on ne peut pas jouer individuel. Il faut jouer collectif. Je suis très ouvert par rapport à cela.

**Nous sommes à deux mois et demi du scrutin, vous ne vous êtes pas lancé un peu trop tardivement ?**

En deux mois et demi, nous pouvons faire beaucoup de choses.

**Que faut-il retenir du bilan de Félix Tshisekedi ?**

Félix Tshisekedi avait déclaré au début de son mandat que s'il n'arrive pas à ramener la paix à l'Est du Congo, il considérera qu'il a échoué. C'est à lui d'en tirer les conclusions.

**L'opposition dénonce depuis des mois un fichier électoral «frauduleux», une CENI et une Cour constitutionnelle «caporalisées» par Félix Tshisekedi. Comment**

**s'assurer que les élections de décembre se dérouleront sans tricherie ?**

Il y avait un choix cornélien à faire : ou on s'engage dans ces élections pour être présents et pouvoir dénoncer s'il y a fraude, ou alors on ne participe pas au scrutin et on laisse un boulevard au président Tshisekedi. Nous avons fait un choix en connaissant ces risques. Je pense que la fraude a été programmée : un fichier qui n'est pas audité de façon indépendante, des cartes d'électeurs qui s'effacent... Ces élections seront chaotiques. Mais je ne veux pas donner un chèque en blanc au président sortant. Je demande à la population d'aller voter massivement. Mais je demande aussi aux électeurs de s'assurer que son vote sera respecté. Il faudra s'assurer qu'à la fermeture du bureau de vote, les résultats soient bien affichés. Il faudra que ces résultats soient envoyés à des organisations qui pourront faire un contrôle parallèle de celui de la Commission électorale (CENI). Nous encourageons également la CENCO, l'ECC, de publier les résultats.

**Ce week-end, le président Félix Tshisekedi a déposé sa candidature à la CENI et a déclaré vouloir mettre en garde la population contre «les candidats de l'étranger», et «ces étrangers qui fabriquent des candidats».**

Ce sont des déclarations malheureuses, populistes, qui n'aident pas à la construction d'une Nation où la population vit en cohésion. C'est triste. Je suis au Congo depuis 40 ans, avec la population congolaise. J'ai construit des écoles avec cette population. J'ai été chercher de l'eau pour construire des centres de santé avec cette population. Nous avons été aux côtés de cette population dans toutes les difficultés pour subvenir à leurs besoins de santé. J'ai toujours travaillé avec mes mains, avec ma tête en République Démocratique du Congo. C'est malheureux pour des gens qui vivent en Europe, qui vivent grâce à l'assistance sociale en Europe, qui n'ont pas d'adresse au Congo... ils ont peut-être l'adresse de leur père. C'est incroyable que ces gens puissent me traiter, moi qui vit au Congo, d'être «le candidat des blancs». Je crois que le contraire serait vrai. Je suis le plus Congolais de tous.

**Vous n'avez pas peur d'abîmer votre image de prix Nobel dans le marigot de la politique congolaise ?**

Je crois que c'est l'image du Congo et du Congolais qui est très abîmée. A quoi cela sert d'avoir tous les honneurs alors que mon peuple vit dans l'humiliation. Je crois qu'aujourd'hui, nous avons tout pour être respecté.

**Une raison de déposer un bulletin de vote Denis Mukwege le 20 décembre ?**

C'est la dernière chance. La dernière chance de pouvoir refonder l'Etat congolais. Vous avez un choix à faire. Ce que vous vivez est une forme d'esclavage. C'est vous, Congolais, qui avez le bulletin de vote entre vos mains. Vous pouvez participer à la réforme de votre Etat.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CHRISTOPHE RIGAUD  
(AFRIKARABIA) ET OLIVIER  
DELAFOY (MINING &  
BUSINESS)

# Reddition des comptes 2022 : Nicolas Kazadi convainc le Sénat

C'est comme une lettre à la poste que le projet de loi portant reddition des comptes de la loi de finances n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022 est passé sans accroc, vendredi 20 octobre, à l'étape du Sénat. Convaincu par les explications du ministre des Finances, la chambre basse du Parlement a voté ce projet de loi, au terme d'un débat citoyen houleux et contradictoire.

Avec l'adoption de ce projet de loi de reddition, en seconde lecture au Sénat, les recettes et les dépenses de l'exercice budgétaire 2022 sont définitivement validées et closes.

Pour cet exercice clos, l'on retiendra que le budget du pouvoir central avait été voté en équilibre, tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de 23.263,01 milliards de FC. Il a été exécuté à hauteur de 26.160,70 milliards de FC en recettes, soit un taux de réalisation de 117,56 % et de 28.641,15 milliards de FC en dépenses, soit un

taux d'exécution de 138,71 %.

En termes de dépassement budgétaire, un ministère, en l'occurrence celui des Affaires sociales, Solidarité et Actions humanitaires, a volé la vedette, affichant le chiffre record de 627,88 %. Quatre autres ministères ont franchi la barre de 300% en dépassement budgétaire. Il s'agit des Affaires étrangères (401,14 %), Aménagement du territoire (365,45%), Budget (334,37 %) et Industrie (334,05%).

Ainsi adopté par les deux chambres du Parlement, le projet de loi portant reddition des comptes de la loi de finances n°31/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022, a été aussitôt transmis au Chef de l'Etat pour promulgation.

Voici, en intégralité, l'exposé sur l'économie du projet de loi portant reddition des comptes de la loi de finances 2022.

ECONEWS

## Exposé sur l'économie du projet de loi portant reddition des comptes de la loi de finances n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022

Honorable Président du Sénat,  
Honorables membres du Bureau du Sénat,  
Honorables Sénateurs,

C'est pour moi un honneur de présenter à la chambre Haute de notre Parlement, pour une seconde lecture, le Projet de loi portant Reddition des Comptes de la loi des Finances N°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022, tel qu'adopté par le Cent unième Conseil des Ministres, et voté par les Députés nationaux.

En effet, ma prestation de ce jour, en tant que Comptable du devoir de la redevabilité qui incombe à tous les acteurs de l'exécution du budget du pouvoir central, est conforme à l'article 135, alinéa premier de la constitution de la République Démocratique du Congo, qui stipule : « tout projet de loi est examiné successivement par les deux chambres en vue de l'adoption d'un texte unique ».

Cet examen qui porte sur ce que nous, Exécutif National, avions l'autorisation de faire durant un exercice budgétaire clos, a pour finalité de valider et de clore rétroactivement les recettes et les dépenses du budget de l'Etat de l'année 2022.

Honorable Président du Sénat,  
Honorables membres du Bureau du Sénat,  
Honorables Sénateurs,

Ma présentation est subdivisée en trois points : Synthèse en chiffres ; Principales articulations du projet ; Présentation sommaire de la situation des dépassements des crédits.

### 1. Synthèse du projet de loi

Ø Voté en équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 22.253,01 milliards de FC, le Budget du Pouvoir Central au 31 décembre 2022 a été exécuté à hauteur de 26.160,70 milliards de FC en recettes, soit un taux de réalisation de 117,56 % et de 28.641,15 milliards de FC en dépenses, soit un taux d'exécution de 128,71%.



Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, vendredi dernier devant le Sénat

Ø À la clôture de l'exercice budgétaire 2022, les recettes du Budget du Pouvoir Central ont été réalisées à hauteur de **FC 26.160,70 milliards (Budget Général : FC 23.863,20 milliards, Budgets Annexes : 309,10 milliards et Comptes Spéciaux : 1.988,40 milliards)**, soit un taux de réalisation de **117,56 %**. Quant aux dépenses, elles ont été exécutées à concurrence de **FC 28.641,15 milliards (Budget Général : FC 27 344,93 milliards, Budgets Annexes : FC 299,77 milliards et Comptes Spéciaux : FC 996,45 milliards)**, soit un taux d'exécution de **128,7 %** par rapport aux prévisions.

Ø En termes des résultats, le Budget Général accuse un solde déficitaire de **FC 3.481,73 milliards** au 31 décembre 2022 alors que les Budgets Annexes et les Comptes Spéciaux dégagent, chacun, un solde excédentaire à la clôture respectivement de l'ordre de **FC 9,34 milliards** et de **FC 991,94 milliards**. Il en résulte un solde cumulé déficitaire du Budget du Pouvoir Central d'un import de **FC 2 480,45 milliards**.

### 2. Les principales articulations du projet de loi

Outre le rapport, l'exposé des motifs, le Projet de Loi y compris les annexes, les détails de l'exécution de la loi de Finances pour l'exercice 2022 sont repris dans les brochures de la Reddition des Comptes qui vous ont été déposées en trois tomes, à savoir :

- **Le Tome I** porte sur la reddition des comptes du Budget du Pouvoir central et comprend 4 volumes dont :

Ø **Volume 1** : rapport et annexes;  
Ø **Volume 2** : exposé des motifs, projet de loi et annexes;  
Ø **Volume 3** : recettes du Budget Général;  
Ø **Volume 4** : reddition des comptes des Institutions;  
Ø **Volume 5** : reddition des comptes des Ministères;  
Ø **Volume 6** : reddition des comptes de services provinciaux;  
Ø **Volume 7** : Missions diplomatiques et Postes consulaires de la République Démocratique du Congo.

- **Le Tome II** : Budgets annexes et Comptes Spéciaux;

- **Le Tome III** : Détail du Compte Général du Trésor dégageant la situation consolidée de financement des opérations du Trésor.

### 3. Situation sommaire de dépassements et de sous consommations de crédits

Avant de vous livrer le contenu de la situation des dépassements, attardons-nous quelque peu sur la problématique.

La question sous-jacente est de savoir dans quelle mesure le pouvoir réglementaire est-il autorisé à modifier le budget qui est pourtant l'œuvre des parlementaires ? La réponse est que ce pouvoir de modification réglementaire existe. Il est non seulement précisé, mais aussi encadré au travers des mécanismes des mouvements des crédits d'une part (articles 45 à 51 de la loi

N°11/011 du 13 juillet 2011), et des procédures particulières d'autre part (article 69 à 73 de la loi N°11/011 du 13 juillet 2011).

Il s'en suit en cours d'années la (les) loi(s) des finances rectificative (s) en vue de ratifier les libertés prises par l'Exécutif au regard de la lettre de la loi de finances, à la base de ce qu'il convient d'appeler « dépassements des crédits ». (Article 27 de la loi N°11/011 du 13 juillet 2011)

Pour un exercice clos, l'article 29 de la précitée fait de la loi portant reddition des comptes une loi de ratification. A cet effet, elle permet d'accorder une couverture juridique à des procédures financières jusque-là irrégulières. Elle a un rôle de ratification, qui est le même que celui d'une loi de finances rectificative (pouvant aussi régulariser un dépassement).

Par ailleurs, l'acte que nous allons poser, le vote du projet soumis à notre appropriation est de grande envergure. En effet, notre projet sera déposé au Parlement pour être voté. La loi qui en découlera viendra valider et clore rétroactivement les dépenses et les recettes prévues et autorisées dans le cadre de la loi des Finances n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022. Il en sortira un compte de réalité, avec une approche de sincérité.

Globalement, les dépassements des crédits constatés dans le présent projet de loi s'expliquent par les limites du budget des voies et moyens présentant des prévisions irréalistes par rapport aux besoins réels. Ce qui constitue un problème d'ordre structurel.

La situation des dépassements des crédits présentée ci-dessous, par section et rubriques budgétaires, concerne essentiellement les dépenses de fonctionnement.

Il sied de relever qu'une même section peut connaître en même temps le dépassement et la sous consommation des crédits lorsqu'on analyse ligne budgétaire par ligne budgétaire.

### Concernant la situation

des dépassements des crédits par section, il appert que sept (7) Institutions et vingt-deux (22) Ministères accusent des taux d'exécution au-delà de 100 %. Il s'agit de :

- a) Présidence : 190,99 %;
- b) Primature : 132,60 %;
- c) Assemblée Nationale : 145,66 %;
- d) Sénat : 184,19 %;
- e) Secrétaire Général du Gouvernement : 257,54 %;
- f) Commission Electorale Nationale Indépendante : 145,12 %;
- g) Cour des Comptes : 126,03 %;
- h) Affaires étrangères : 401,14 %;**
- i) Intérieur et Sécurité : 183,86 %;
- j) Défense et Anciens Combattants : 249,55 %;
- k) Economie Nationale : 100,83 %;
- l) Finances : 182,29 %;
- m) Budget : 334,37 %;
- n) Justice : 202,94 %;
- o) Relations avec le Parlement : 132,09 %;
- p) Santé : 124,39 %;
- q) Enseignement Primaire, Secondaire et Technique : 107,33 %;
- r) Enseignement Supérieur et Universitaire : 113,49 %;
- s) Agriculture : 141,84 %;
- t) Industrie : 334,05 %;
- u) Commerce Extérieur : 138,73 %;
- v) Communication et Médias : 130,58 %;
- w) Affaires Foncières : 216,44 %;
- x) Environnement et Développement Durable : 371,86 %;
- y) Sports et Loisirs : 288,07 %;
- z) Intégration Régionale : 155,63 %;
- aa) Actions Humanitaires et Solidarité Nationale : 627,88 %;
- bb) Affaires Coutumières : 102,91 %;
- cc) Aménagement du Territoire : 365,45 %.**

Telle est donc l'économie du présent projet de loi portant reddition des comptes de la loi de Finances pour l'exercice 2022, pour lequel je sollicite le vote massif des Honorables Sénateurs.

Je vous remercie infiniment de votre aimable attention.

NICOLAS KAZADI KADIMA-NZUJI  
MINISTRE DES FINANCES



# Sommet de trois bassins forestiers : les ONG veulent des actions durant le conclave de Brazzaville

**Brazzaville, la capitale de la République du Congo, abrite du 26 au 28 octobre 2023, le premier sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde : Congo, Amazonie et Bornéo Mékong. Afin que ce rendez-vous mondial ne s'achève pas sur de simples déclarations, la société civile lance un appel à l'action. Les axes sur lesquels les participants à ce sommet sont appelés à agir, sont déclinés dans une pétition dont la signature par les acteurs de la société civile, se poursuit en ligne.**

## ECONOMS

La société civile exprime ses attentes vis-à-vis du premier Sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde, prévu du 26 au 28 octobre 2023 au Centre de conférence international de Kintélé, situé dans la banlieue de Brazzaville, la capitale de la République du Congo.

Pour ce rendez-vous mondial sur la préservation des trois régions de la planète qui abritent 80% des poumons verts et les trois quarts de la biodiversité mondiale, les défenseurs de la nature exigent des actions fortes et significatives.

La Fondation Eboko, une organisation congolaise engagée envers l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, vient de mettre en ligne un appel à l'action durant le Sommet des trois bassins. Les cinq axes prioritaires sur lesquels les participants à ce sommet sont appelés à agir, s'y trouvent. Il s'agit en premier lieu de la conservation et de la restauration de la biodiversité dans ces massifs-clés que sont, le Bassin du Congo en Afrique centrale, le Bassin de

l'Amazone en Amérique du sud et le Bassin du Mékong en Asie du sud-est.

« Nous appelons les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux à renforcer les mesures de conservation dans les bassins. Cela nécessite plusieurs actions-clés : premièrement, l'amélioration du système de gestion et de la gouvernance des aires protégées dans les bassins existants, en révisant les plans stratégiques ou d'actions et en harmonisant les textes nationaux. Deuxièmement, la création et l'expansion d'aires protégées transfrontalières pour favoriser la connectivité écologique entre les habitats et permettre aux espèces de se déplacer librement. Troisièmement, la formation et le renforcement des capacités des acteurs juridiques de l'environnement, ainsi que des gardiens naturels et artificiels des aires protégées », explique-t-on dans le manifeste, dont la signature par les acteurs de la société civile est ouverte en ligne.

## LA VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE DES PEUPLES DE LA FORÊT

L'appel à l'action souligne l'urgence d'agir collectivement pour préserver les trois bas-



sins du Congo, de l'Amazone et du Mékong. Les quatre axes prioritaires restants portent sur le renforcement de la coopération internationale, la mobilisation des ressources nécessaires, la participation de la société civile et la valorisation du savoir traditionnel des peuples autochtones.

Pour les initiateurs de l'appel, la valorisation et le respect du savoir traditionnel des peuples autochtones est fondamental pour une gestion durable des ressources naturelles. Leur connaissance profonde de ces écosystèmes, transmise depuis des générations, offre des outils précieux pour une préservation efficace de la biodiversité et la promotion d'un avenir durable.

Initialement prévue à Kinshasa, cette rencontre a

été fixée à Brazzaville à l'issue du dernier Sommet brésilien de Belém qui s'est refermé en août dernier avec pour principale annonce la création d'une « Alliance amazonienne de combat contre la déforestation ». Si cette plateforme ne concerne que la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Venezuela, la Guyane, le Pérou, le Suriname entre autres, ce rendez-vous de Brazzaville vise surtout l'harmonisation des perspectives de coopération entre le Brésil, la République Démocratique du Congo et l'Indonésie qui abritent les plus grands massifs forestiers du monde.

Il s'agit respectivement de l'Amazonie, du Bassin du Congo et du Bornéo-Mekong, considérés comme les principaux poumons verts de la planète puisqu'ils re-

présentent deux tiers de la biodiversité terrestre.

Cet événement est très attendu par les experts du climat et les organisations de défense de l'environnement dans un contexte marqué par la déforestation massive tant en Afrique centrale qu'en Amérique latine et en Asie du Sud-Est. Les activités de grands groupes industriels qui mettent en péril la survie de la faune et de la flore.

Les dirigeants politiques se pencheront également sur la controverse autour des crédits carbone qui ne sont finalement qu'un instrument de communication dans certains cas de figure étudiés par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) basé en France.

# Une conférence sur les marchés du carbone s'ouvre ce lundi à Kinshasa

Une conférence sur les marchés du carbone pour une bonne exploitation de ses opportunités est prévue du 23 au 24 octobre 2023 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), afin de réunir les acteurs-clés dans le domaine, a appris l'ACP vendredi dans un communiqué.

« Une conférence sur les marchés du carbone est prévue du 23 au 24 octobre à Kinshasa, afin de réunir les acteurs-clés dans le domaine. Le domaine des marchés du carbone est en plein essor en République démocratique du Congo et suscite un intérêt croissant auprès de nombreuses parties prenantes », peut-on lire dans un communiqué de l'ambassade d'Allemagne en République Démocratique du Congo.

Selon la source, cette



Concertation entre le Président Félix Tshisekedi et le Brésilien Lula, en août dernier, lors du Sommet de Belém.

rencontre a pour objectif de promouvoir une meilleure compréhension des étapes et des

activités nécessaires à la mise en place de marchés carbone fiables et durables, impliquant

toutes les parties prenantes.

« La RDC est particulièrement vulnérable aux effets du

changement climatique, alors qu'elle contribue relativement peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre par rapport à d'autres pays, représentant seulement 1,4% des émissions totales en 2019 provenant principalement du secteur forestier. Cependant, le pays présente également d'importantes opportunités de réduction des émissions, en particulier dans le secteur forestier », a rapporté la même source.

Ces assises de deux jours sont organisées par le ministère de l'Environnement et développement durable, en collaboration avec les ambassades d'Allemagne, des États-Unis en RDC et du Royaume-Uni. Elles réuniront au moins 75 à 100 acteurs d'organisations gouvernementales, du secteur privé, de la philanthropie et de la société civile.

**AVEC ACP**

# ESU : Muhindo Nzangi se félicite du chemin parcouru

**Jeudi devant la presse, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) s'est félicité du chemin parcouru dans la mise en œuvre de grandes réformes dans ce secteur. Nommé à ce poste dans le Gouvernement Sama, il s'est fixé un objectif : doter la RDC d'infrastructures académiques modernes, digitaliser l'enseignement et améliorer les conditions professionnelles des enseignants et des étudiants.**

TIGHANA M.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Muhindo Nzangi Butondo, et le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, ont co-animé, le jeudi 19 octobre 2023, un briefing autour des résultats et perspectives des réformes engagées dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire.

Dans son mot introductif, Muhindo Nzangi a souligné que son ministère s'est fixé un objectif principal : améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo.

Il a, par ailleurs, articulé son propos sur les principaux axes de son programme, entre autres, la réforme, la numérisation, la lutte contre les antivaleurs, les infrastructures et les conditions de vie des enseignants et des étudiants.

## RÉFORME ET NUMÉRISATION

En ce qui concerne la réforme, le patron de l'ESU est notamment revenu sur l'organisation des états généraux de l'enseignement supérieur et universitaire à Lubumbashi qui ont permis de négocier avec toutes les parties prenantes de l'ESU afin d'aboutir à des réformes.

Muhindo Nzangi a également rappelé que la loi-cadre de

l'enseignement supérieur qui existe depuis 2014, a été votée et a institué le système LMD (Licence-Maîtrise-Doctorat).

« Notre loi avait déclassé l'ancien système pour la création de LMD. Mais il a fallu l'avènement du Président Félix Tshisekedi à la magistrature suprême. Avec ses voyages à l'étranger du pays au cours desquels il s'est entretenu avec les étudiants de la diaspora, il nous a demandé de procéder à ces réformes pour avoir les mêmes programmes que les universités du monde », a-t-il fait savoir.

Plus de 400 professeurs des universités étaient réunis pour réformer le système d'enseignement en commençant par établir les termes de métiers.

Évoquant la numérisation dans l'ESU, Muhindo Nzangi, conscient du retard de la République Démocratique du Congo par rapport aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, a fait savoir que son ministère a battu en brèche pour tirer son épingle du jeu.

« Nous avons mis en place un outil solution. Nos universités d'aujourd'hui possèdent des plateformes numériques qui nous permettent d'avoir un portail. Celui qui veut avoir des notes, celui qui veut payer, nous sommes informés de ce qui se passe parce que tout a été digitalisé. Nous avons créé une bibliothèque numérique nationale et nous nous sommes abonnés à des bibliothèques au niveau de



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Muhindo Nzangi Butondo l'extérieur du pays pour permettre à nos étudiants à travers la carte sim Academia, de pouvoir accéder sans frais aux ressources pédagogiques du monde », a-t-il soutenu. Et d'ajouter : « Nous avons réformé les diplômes. Nous avons révolutionné les diplômes en mettant en place des diplômes semi-numériques qui permettent à l'université qui vous reçoit à l'extérieur d'avoir accès à notre site pour vérifier réellement si vous avez obtenu le diplôme ».

## LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS ET INFRASTRUCTURES

En ce qui concerne les infrastructures, le ministre de l'ESU a affirmé que des réalisations gigantesques ont été accomplies avec les constructions et les réhabilitations des universités à travers la RDC. A titre illustratif, il a cité l'INBTP, l'UPN, les universités de Kananga et de Mbuji-Maji.

« Notre objectif est de donner aux étudiants des infrastructures modernes et de qualité pour qu'ils ne soient pas dépayés lorsqu'ils vont à l'étranger. Ce programme va conti-

nuer. Dans la deuxième phase, le Président de la République a demandé qu'on le fasse à Goma, Bukavu, Kikwit. On va remodeler l'Université de Lubumbashi. Dans deux semaines, nous lancerons les travaux à l'Université de Mbandaka et l'Institut supérieur de commerce de Matadi », a fait savoir Muhindo Nzangi.

Pour lutter contre les antivaleurs, le gouvernement a interdit tous les actes immoraux au niveau des universités, notamment la vente de syllabus, le monnayage des travaux pratiques et des examens et « des points sexuellement transmissibles ».

## AMÉLIORONS DES CONDITIONS DES ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS

Muhindo Nzangi a également martelé sur ce point, soulignant des résultats concrets obtenus.

« Depuis deux ans et demi, dans le cadre de l'accord signé à Bibwa (localité située dans la périphérie de la ville de Kinshasa, ndr) avec les syndicats, nous avons répondu à une augmentation de 50% de salaire pour les profes-

seurs d'universités, et nous sommes engagés à aller à 100%. Pour les chefs de travaux et les assistants, l'augmentation est de l'ordre de 87%. Pour la mobilité des enseignants, nous avons commencé la distribution des véhicules aux professeurs d'universités parce qu'ils les méritent », a précisé le ministre de l'ESU, ajoutant que l'opération va se poursuivre pour améliorer leurs conditions professionnelles.

Pour les étudiants, il a vanté l'apport de Trans-Academia, société chargée de la mobilité des étudiants. « Dans les prochains jours, des bus seront acheminés dans toutes les provinces du pays », a-t-il annoncé.

Pour le ministre Patrick Muyaya, ces réalisations sont illustratives de la volonté du Président de la République d'investir dans l'homme.

« Nous devons nous assurer que nos citoyens sont bien préparés pour relever les défis qu'impose la renaissance de la République Démocratique du Congo ou sa refondation avec des efforts fournis au quotidien par le Président Tshisekedi et tout le gouvernement avec le Premier ministre Sama Lukonde », a-t-il souligné.

La mise en œuvre de ces réformes telles que présentées par le ministre de l'ESU est une étape essentielle vers le développement de la RDC. En offrant un accès élargi à l'éducation, en favorisant les échanges internationaux et en modernisant les infrastructures éducatives, le pays s'ouvre de nouvelles perspectives et nourrit les ambitions de sa jeunesse. Ces avancées contribueront à former une génération d'étudiants éduqués, compétents et prêts à relever les défis de demain.

# Les syndicalistes du COSSEP en assemblée générale pour évaluer leur situation socioprofessionnelle

Les syndicalistes membres du Conseil syndical des services publics et privés (COSSEP) étaient en assemblée générale ordinaire, le vendredi 20 octobre 2023, à Kinshasa. Ils se sont réunis pour évaluer la situation socioprofessionnelle et économique des membres affiliés au COSSEP. A l'issue de cette réunion, un constat peu reluisant a été fait, les conditions des agents ne sont pas bonnes. C'est ainsi qu'ils ont formulé une série de recommandations au gouvernement pour améliorer leurs conditions socioprofessionnelles.

Les affiliés du conseil syndical des services publics et privés sont venus de plusieurs coins du pays pour prendre part à l'assemblée générale ordinaire du COSSEP.

Au cœur des échanges, l'évaluation de la situation socioprofessionnelle et économique des agents et cadres membres du COSSEP.

Après échange et débat, les participants ont fait le constat général de l'amenuisement du pouvoir d'achat de tous les travailleurs, suite à la dépréciation de la monnaie nationale. Ils estiment que les autorités ne font pas assez pour changer cette situation. Plusieurs recommandations ont été faites au gouvernement et aux employeurs.

Jean-Pierre Kimbuya, secrétaire général du COSSEP, s'exprime : « La mise en place d'une politique salariale pour tous les fonctionnaires et la mécanisation de tous oubliés. La notification de tous les agents et fonctionnaires

de l'État retraités à la deuxième et troisième vague et la liquidation de leurs indemnités de fin de carrière; la disposition des moyens financiers avant la quatrième vague de la retraite, afin d'éviter la situation de non-paiement qui prévaut présentement, l'allocation de la base aux nombreux agents administratifs, assistants, chefs de travaux et certains professeurs d'université, prestant pendant plusieurs années. »

Plusieurs agents continuent à attendre leur mécanisation et promotion depuis de nombreuses années. Cette situation anormale est dénoncée par Thérèse Mbombo qui est formatrice au sein de cette organisation syndicale.

Thérèse Mbombo s'inter-

roge : « Imaginez-vous, il y a des gens qui travaillent depuis dix ans qui ne sont pas mécanisés. Où a-t-on jamais vu ça ? Et certains même sont morts sans avoir bénéficié du fruit de leur travail. C'est pénible. Il y a des gens qui ont travaillé depuis 20, 30 ans, 40 ans qui n'ont pas de promotion. Comment peut-on concevoir cela ? »

Mutamba Tapoy dirige le Syndicat national des cadres, agents et employés des services (SYNCASS), un syndicat membre du COSSEP. Il s'inquiète de l'intégration du personnel politique à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des agents publics de l'État (CNSSAP) : « Nous avons aussi tous les personnels politiques qui vont intégrer la CNSSAP. Ça nous

pose beaucoup de questions par rapport à nous, les détenteurs de cette caisse. Qu'est ce qui va arriver si on intègre toutes ces personnes-là, est-ce ça va aller, est-ce que ça ne va pas aller ? Peut-être que le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique qui est le patron de cette caisse est censé expliciter un peu cela pour tous les agents, et ça nous donnera une bonne matière, et ça pourra aussi permettre une bonne vulgarisation. »

Le Conseil syndical des services publics et privés se dit disposé à accompagner le gouvernement et les employeurs pour la création d'emplois durables et l'avènement d'une société juste et équitable en RDC.

Avec ACP



# Plaidoyer sur la prise en compte des conclusions de l'analyse du projet de loi de finances 2024 par la Société civile

Le vendredi 13 octobre 2023, les délégués des organisations de la Société Civile (OSC), sous la conduite de Bishop Abraham Djamba Samba wa Shako, Directeur Exécutif du REGED, Team Leader National de Gouvernance Economique et Coordonnateur National de l'Alliance Citoyenne pour la Gouvernance Sécuritaire et du Professeur Florimond Muteba, Président de l'Observatoire de la Dépense Publique, ont été reçus à la Commission ECOFIN de l'Assemblée nationale, par son Président, l'Honorable Me Boris Mbuku, pour partager leur analyse du Projet de Loi de Finances 2024.

L'analyse du Projet de Loi de Finances (PLF) par la Société Civile chaque année est devenue désormais, depuis 2009, en République Démocratique du Congo une pratique régulière et très attendue par les Citoyens, les différentes institutions publiques, les Partenaires Techniques et Financiers et les médias.

Par cette analyse, l'objectif général de la Société civile, cette année, est de promouvoir la bonne gouvernance financière par l'amélioration de la transparence et de la participation citoyenne au débat sur l'examen du Projet de Loi de Finances et spécifiquement de contribuer à attirer l'attention des Honorables Députés et Sénateurs sur des points de vue et des aspirations prioritaires des Citoyens, exprimés lors du Séminaire d'Orientation Budgétaire 2024-2026, non pris en compte dans le Projet de loi de Finances 2024 et sur d'éventuelles incohérences relevées dans ledit Projet de Loi.

C'est ainsi qu'en attendant la publication de son rapport d'analyse budgétaire du Projet de Loi de Finances 2024 ayant porté sur les aspects globaux et les secteurs intéressant la population, notamment la Santé, l'Éducation, l'Agriculture, les Mines, l'Énergie (eau et électricité), les Infrastructures, l'Environnement, le Genre et la Sécurité, la Société Civile a mené un plaidoyer incessant chaque année, depuis 2012, en faveur de l'augmentation des budgets des secteurs de l'Éducation à au moins 20%, de la Santé ainsi que de l'Agriculture, Pêche, Élevage et du Développement Rural à respectivement au moins 15% et 10% du Budget général du pouvoir central, conformément aux engagements régionaux et internationaux augmentant le Gouvernement, ainsi que la prise en compte des revendications résiduelles de la population dans la PLF 2024 en rapport avec les autres secteurs suscités.

La Société Civile félicite le Gouvernement pour avoir prévu une augmentation sen-

sible des budgets de l'Agriculture (12,55%) et de la Santé (14,52%), mais elle regrette que le budget de l'Éducation, qui était déjà à 21,61% dans la Loi de finances de l'exercice 2021, soit en régression de près de 5,72 %, soit 18,44% dans le Projet de Loi de Finances 2024. Elle souhaite néanmoins que les budgets de ces secteurs soient plus rationnellement répartis pour permettre le financement effectif (i) des projets favorisant la création d'emplois agricoles et ruraux pour un développement inclusif; (ii) de la réalisation de la Couverture Sanitaire de ramener le budget de l'Éducation à au moins 20%.

Dans la séance de travail conduite par le Vice-Président de la Commission ECOFIN de l'Assemblée nationale entouré des principaux responsables et experts des Sous-Commissions, les Délégués de la Société civile ont exposé, notamment, les aspects concernant les secteurs ci-dessus, exigeant une attention urgente de la Commission, en particulier, et du Parlement, en général :

## 1. Secteur de la Sécurité :

Les salaires, et les primes, des Administrateurs de Territoires et leurs Assistants nouvellement nommés ne sont pas prévus dans le Projet de Loi de Finances 2024. Or priver les Administrateurs de leurs salaires, c'est ouvrir une grande porte à l'ennemi et à l'insécurité.

L'allocation des crédits à la ligne budgétaire « frais secrets de recherche » en faveur des institutions, ministères et services inéligibles au bénéfice desdits frais.

Le manque de solidarité dans la répartition des crédits à la ligne «fonds spécial d'intervention» car certaines institutions politiques reçoivent des crédits importants au titre des fond spécial d'intervention alors que plusieurs autres institutions ou ministères sont laissés pour compte.

La Société civile a demandé aux Députés natio-



Palais du peuple, siège du Parlement de la RDC

naux d'utiliser leur pouvoir d'autorité budgétaire pour allouer des crédits au titre des Salaires en faveur des 435 Administrateurs de Territoires et 625 inspecteurs territoriaux et d'augmenter les crédits destinés à financer la mise en œuvre de la gouvernance sécuritaire dans la Territoriale à au moins 3 500 000 FC.

Elle a plaidé, par ailleurs, à réaffecter les crédits «Frais secrets de recherche» alloués à certaines institutions, ministères et services non-éligibles, au bénéfice des Services de sécurité, des Forces Armées ainsi que la Police Nationale et pour l'investissement dans la mobilité des patrouilles de la Police, particulièrement dans les parties du Territoire national en conflits.

La Société Civile a demandé aussi à l'Autorité budgétaire de montrer plus de solidarité dans la répartition des fonds spécial d'intervention, en amputant 20% des crédits alloués à toutes les institutions bénéficiaires dans le PLF 2024 et de les affecter aux bénéficiaires des secteurs pro-pauvres.

## 2. Secteur de la Santé

Surestimation des crédits alloués à certains services du ministère de la Santé au titre d'investissements sur ressources propres.

La Société Civile a demandé à la commission ECOFIN, après avoir dégagé les surplus sur ces crédits, de les affecter aux lignes suivantes: «l'Acquisition équipements médico-chirurgicaux pour renforcer les plateaux techniques des maternités et HGR en appui à la gratuité des soins pré et post-nataux» et

«Réhabilitation des maternités d'Etat dans la ville province de Kinshasa» dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire ...

## 3. Secteur de l'Agriculture et du Développement Rural

La Société Civile a rappelé que le Programme National d'Investissement Agricole, PNIA, 2014-2020 visait de stimuler une croissance annuelle soutenue du secteur agricole de plus de 6%, indispensable pour réduire la pauvreté, pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises et pour générer durablement des emplois et des revenus, la population rurale représentant plus de 70% de la population globale. Pour cela il fallait allouer dans ce secteur des crédits de plus ou moins 860.00.000 USD au titre d'investissements. Dans le PLF 2024, le budget d'investissement prévu pour le secteur de l'Agriculture est le double du montant envisagé dans le PNIA dont question ci-haut. Et n'ayant jamais été suffisamment appliqué, il reste d'actualité

La Société civile a recommandé que ces crédits ne soient pas absorbés par le fonctionnement et la bureaucratie et que surtout, son exécution ne soit pas de 1,9%, comme c'est le cas pratiquement à chaque exercice budgétaire.

## 4. Secteur des Infrastructures :

La Société civile a encouragé la réhabilitation des tronçons de route assurant la connexion des Provinces et

qui sont d'un certain apport sur le plan sécuritaire, comme ceux de la RN2 et de la RN3 permettant la jonction Bukavu-Goma-Kisangani, figurant dans le PLF 2024, auxquels elle a ajouté ceux de la RN2 et de la RN42 permettant la jonction des Provinces du Sankuru, Kasai Oriental et du Maniema.

La Société Civile compte présenter les mêmes recommandations de leur rapport d'analyse du Projet de Lois de Finances de l'exercice 2024 à la Commission Economique et Financière du SENAT.

Enfin Les Organisations de la Société civile remercient la Commission ECOFIN de l'Assemblée nationale pour avoir permis la participation des Citoyens à l'examen du Projet de Lois de finances 2024, conformément au Décret n°22/37 du 29 Octobre 2022 portant Gouvernance Budgétaire en ses articles 163, 164 et 165.

FAIT À KINSHASA, LE 13 OCTOBRE 2023

POUR LES ORGANISATIONS ACDI, ACHAD, APROHU, APROMEN, ASADHO, AVOMET, CADEJGOV-RDC, CAUSE COMMUNE, CENADEP, CENTRE BOMOÏ, CIADDC, CONAFI, CODHDOD, CONAFI, CONAPAC, CONEPT/RDC, CREFDL, ECC, EDR, EPT, FFBGD, GMT, INCFIDH, JRCI, LICOCO, LICOPADEL, LIFJC, LINAPYCO, ODEP, RACON, RECIC, REGED, RECIC, RESYCO, RRSJS, SAPC, SERACOB, SGL, SOSIJM, SYNAMED, SYNECAT, SYNTRAF, TJS



*Sous la conduite de SM le Roi*

## Le Maroc disposé à s'engager dans une mobilisation internationale pour mettre fin à la situation tragique et dangereuse à Gaza

**Un «Sommet pour la paix» au Proche-Orient s'est tenu au Caire le 21 octobre, deux semaines tout pile après les attaques du Hamas contre Israël. Un sommet sous l'égide de l'Égypte, qui se pose en médiatrice de la guerre. L'ONU, plusieurs dirigeants européens, plusieurs patrons de la Ligue arabe et l'Autorité palestinienne étaient à la table des négociations. Tous appellent à**

**un cessez-le-feu humanitaire entre Israël et le Hamas et réclament une aide massive pour Gaza. Un sommet dont étaient notamment absents Israël, les États-Unis et l'Iran. Sous la conduite du Roi Mohammed VI, le Maroc se dit prêt à s'engager dans une mobilisation internationale pour mettre fin à la situation tragique et dangereuse à Gaza.**

Le Royaume du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, demeure attaché à l'option de la paix et à l'importance de la réalisation de la stabilité, de la prospérité et du progrès pour tous les peuples, a affirmé, samedi au Caire, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, soulignant la disposition du Royaume, en coordination avec tous les partenaires, à s'engager dans une mobilisation internationale pour mettre fin à la situation tragique et dangereuse à Gaza.

Le Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al Qods, souhaite que ce sommet émette cinq messages principaux à l'adresse de la communauté internationale, a indiqué M. Bourita dans une allocution prononcée à l'occasion du «Sommet de la Paix», ajoutant que le premier message est un appel à réduire l'escalade, à cesser l'effusion

de sang et les agressions militaires, et à épargner à la région les affres d'un conflit qui risque d'anéantir ce qui reste des chances de la paix et de la stabilité.

Le deuxième message, a poursuivi M. Bourita, porte sur le besoin pressant de protéger les civils et de ne pas les prendre pour cible, conformément aux principes du Droit international humanitaire et des valeurs humaines communes, tandis que le troisième concerne l'obligation de permettre l'acheminement des aides humanitaires, de façon rapide et fluide, et en quantité suffisante au profit des habitants de la bande de Gaza.

Le quatrième message a trait au rejet de toutes les solutions et idées visant à déplacer ou à déporter les Palestiniens de leur territoire et à mettre en danger la sécurité des pays voisins, a-t-il indiqué.

Le cinquième message, a conclu le ministre, se rapporte à l'impératif de lancer un véritable processus de



Nasser Bourita prononce une allocution à l'occasion de la tenue des travaux du «Sommet de la paix», le 21 octobre 2023 au Caire

paix qui mène à la solution à deux Etats, un État palestinien dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods-Est comme capitale, vivant côte à côte avec l'État d'Israël.

Les travaux du «Sommet de la Paix» ont débuté samedi matin dans la nouvelle capitale administrative

dans les environs du Caire. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, est représenté à ce Sommet par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Ce Sommet connaît la

participation de 30 pays, de l'Organisation des Nations Unies et de trois organisations régionales, dans un effort conjoint visant à réduire l'escalade à Gaza, à protéger les civils, à ouvrir des couloirs de sécurité et à permettre l'entrée de l'aide humanitaire.

Avec MAP

## Retrait des soldats français du Niger : l'objectif « d'un départ au 31 décembre sera tenu », déclare le commandant des forces françaises au Sahel

Le général Eric Ozanne s'est exprimé vendredi de Niamey, lors d'une conférence de presse commune avec le colonel nigérien Mamane Sani Kiaou. Sur les 1.400 militaires français stationnés au Niger, 282 ont déjà quitté le pays en direction du Tchad.

Comme cela avait été annoncé fin septembre par le président Emmanuel Macron, «l'objectif d'un départ au 31 décembre» des 1.400 soldats français stationnés au Niger «sera tenu», a déclaré, vendredi 20 octobre, le général Eric Ozanne, commandant des forces françaises au Sahel, lors d'une conférence de presse commune avec le colonel nigérien Mamane Sani Kiaou, à Niamey.

«A la date d'aujourd'hui», 282 militaires ont déjà quitté le Niger, a souligné le colonel Mamane Sani Kiaou. «Deux gros convois avec des véhicules militaires qui étaient en zone nord» sont partis, et «après il va y



Le retrait des troupes françaises a déjà commencé

avoir beaucoup de convois qui ont commencé et qui vont transporter des conteneurs avec du matériel non sensible dedans», sans «armement» ni matériel «de mission», a précisé le général Ozanne.

«Les gros flux logistiques vont véritablement commencer la semaine pro-

chaine», a-t-il annoncé, en expliquant que 2 500 conteneurs doivent être acheminés hors du pays.

«C'est un transporteur externalisé et civil qui s'occupe de ça et c'est totalement transparent, notamment pour les populations qui verront juste des camions avec des conteneurs comme il y en a

beaucoup», selon lui.

«Le Tchad n'est qu'un pays de transit» des troupes chassées du Niger, l'armée française doit évacuer hommes et matériels en majeure partie par voie terrestre vers le Tchad puis probablement le Cameroun, avant leur rapatriement en France.

Un parcours de plus de 3.000 kilomètres dont une partie qui traverse des zones hostiles où des groupes djihadistes sont actifs par endroits. N'Djamena abrite le commandement des opérations françaises au Sahel avec environ un millier de militaires français.

«Le Tchad n'est qu'un pays de transit, ce n'est pas une réarticulation de notre dispositif du Niger sur le Tchad», a déclaré le général Ozanne.

Un premier convoi de militaires français a quitté ses bases au Niger par la route en direction du Tchad et est arrivé jeudi à N'Djamena, après dix jours de trajet. Le

trajet «a été parfaitement planifié et préparé par les autorités nigériennes, et les messages passés à la population ont été parfaitement reçus et entendus», a assuré le général Ozanne.

«Le désengagement se passe de manière coordonnée, on a le même objectif, on n'est pas toujours d'accord sur tout mais on se parle, on s'arrange, on trouve des compromis donc ça se passe dans un état d'esprit de professionnalisme et avec l'objectif de trouver des solutions», a-t-il ajouté.

Après des mois de bras de fer entre Paris et Niamey, le ton est à l'apaisement entre les chefs militaires. «On a travaillé ensemble pendant des années, on a demandé qu'ils quittent donc on voudrait que tout se passe bien, qu'ils puissent regagner le Tchad en toute sécurité», a assuré le colonel Mamane Sani Kiaou.

Avec AFP

# Sommet pour la paix : pas de consensus au sommet égyptien pour la paix

**Le Président égyptien Abdel Fattah El-Sisi a réuni des dirigeants de la région et du monde entier pour tenter de désamorcer les hostilités à la suite de l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre, du bombardement de Gaza par Israël et du siège complet de l'enclave. Aucun consensus n'a été dégagé pour la désescalade dans la guerre entre Israël et le Hamas.**

## ECONOMES

Le Sommet a eu lieu un jour après que le chef de l'ONU se soit rendu au poste frontière de Rafah, dans le nord du Sinaï égyptien, le seul point de passage ouvert vers Gaza.

Au quinzième jour de la guerre qui oppose Israël et le Hamas, un premier convoi humanitaire est entré dans la bande de Gaza ce samedi, par le seul poste frontière qui n'est pas tenu par Israël, celui de Rafah.

Les représentants de la communauté internationale rassemblés en Egypte ne sont pas parvenus à s'accorder sur une position commune. Pendant ce temps, l'escalade de la violence se poursuit et le retard d'acheminement de l'aide humanitaire se fait sentir à Gaza.

## L'AIDE HUMANITAIRE : INSUFFISANTE ?

Au total, vingt camions d'aides humanitaires venant d'Egypte ont pu entrer. Mercredi, le président américain Joe Biden avait annoncé avoir obtenu d'Israël l'autorisation de laisser entrer de l'aide humanitaire à Gaza.

Il a exhorté hier toutes les parties prenantes au conflit à continuer de laisser entrer l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Sur place, 2,4 millions d'habitants man-

quent de médicaments, d'eau et de nourriture.

Depuis plusieurs jours, plus d'une centaine de camions chargés d'aide internationale sont massés à la frontière, dans l'attente d'un feu vert.

Joe Biden et Abdel Fattah al Sissi se sont mis d'accord pour un acheminement de manière durable mais reste à savoir quand le prochain convoi aura lieu.

Un nouveau passage est envisagé lundi 23 octobre, selon un porte-parole des Nations unies à CNN.

«*La distribution de l'aide aux populations civiles, à commencer par les plus vulnérables, suppose une trêve humanitaire qui pourra mener à un cessez-le-feu*», a déclaré le ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, lors de la conférence du Caire.

Des binationaux espèrent pouvoir quitter Gaza grâce à cette ouverture de la frontière égyptienne.

Ils sont arrivés hier en fin de matinée. Vingt camions du Croissant Rouge Egyptien sont entrés sur le territoire palestinien aux sons des klaxons. Bloqués dans le désert du Sinaï, à la frontière entre Gaza et l'Egypte depuis plusieurs jours, ils ont pu passer par le terminal de Rafah.

De l'autre côté de la porte, des semi-remorques, des véhicules de la croix rouge et de

l'ONU attendaient pour transférer le chargement à Gaza.

Un premier ravitaillement symbolique, mais loin d'être suffisant pour la survie des deux millions et demi de Gazaouis car selon l'ONU une centaine de camions serait nécessaire par jour. Washington souhaite que le poste frontière reste ouvert pour poursuivre le ravitaillement de plusieurs.

Cinq camions ont pu rentrer, quinze de plus doivent suivre, mais c'est largement insuffisant rappelle Jean-François Corty, médecin et vice-président de Médecins du Monde.

## LA QUESTION DES OTAGES ABORDÉE

Ce sommet pour la paix a mis autour de la table les dirigeants ou les représentants du monde arabe, et les Occidentaux. La ministre française des affaires étrangères Catherine Colonna y a porté la voix de la France, appelant à une trêve humanitaire pour obtenir ensuite un cessez-le-feu.

Des représentants du monde occidental, du monde arabe notamment le président de l'autorité Palestinienne Mahmoud Abbas sont tous réunis autour d'une même table. Il s'agit d'une petite avancée, alors qu'au même moment au compte goutte, une vingtaine de camions humanitaires ont enfin pu rentrer dans Gaza.

D'abord parce qu'Israël ne s'est pas associé à ce sommet. Ensuite, les participants n'ont pas réussi à déboucher sur une position commune. Les Occidentaux voulaient une condamnation claire

du Hamas, et un appel à la libération des otages. Les Etats arabes y sont opposés. Empêchant donc tout appel commun à un cessez-le-feu.

Alors que dans le même temps l'armée israélienne disait vouloir intensifier les frappes aériennes et faisait planer la menace d'une intervention terrestre imminente.

## GAZA : L'APPEL DE L'ONU

Le patron de l'ONU Antonio Guterres a appelé en faveur d'un «*cessez-le-feu humanitaire*» pour mettre fin au «*cauchemar*» dans la bande de Gaza, ce samedi 21 octobre depuis le Caire, en Egypte, où se tient le «*Sommet pour la paix*» au Proche-Orient.

«*Les Gazaouis ont besoin de beaucoup plus, un acheminement massif d'aide est nécessaire*», a-t-il ajouté, alors que 20 camions sont entrés ce samedi dans l'enclave palestinienne.

L'ONU a notamment pointé le besoin de livrer du carburant, vital pour le territoire palestinien où s'entassent quelque 2,4 millions d'habitants et qui n'a pas été livré dans le convoi ce samedi. Pour l'ONU, il faudrait au moins 100 camions par jour pour les 2,4 millions de Gazaouis privés de tout.

L'ONU a également réitéré ce samedi son appel à la «*libération immédiate et inconditionnelle*» de toutes les personnes enlevées par le Hamas, après la libération vendredi de deux premières otages, une mère et sa fille américaines.

Antonio Guterres a lancé ce plaidoyer devant les chefs

d'Etat d'Égypte, de Jordanie, de l'Autorité palestinienne, notamment, ainsi qu'un parterre de chefs de diplomatie arabes et européens, les patrons de la Ligue arabe, de l'Union africaine et de l'Union européenne. La Russie, la Chine, le Japon, le Canada et les Etats-Unis étaient également représentés.

Plus de 1.400 personnes ont été tuées en Israël par les hommes du Hamas depuis le 7 octobre, en majorité des civils fauchés par balles, brûlés vifs ou morts de mutilations au premier jour de l'attaque des combattants menée à partir de Gaza, selon les autorités israéliennes.

Selon l'armée israélienne, environ 1.500 combattants du Hamas ont été tués dans la contre-offensive israélienne. D'après le ministère de la Santé du Hamas, 4.385 personnes ont été tuées dans la bande de Gaza.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a de son côté lui aussi dénoncé des conditions «*vraiment catastrophiques*» pour les habitants à Gaza, tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en avant la nécessité de «*prévenir les décès évitables et réduire les souffrances évitables*».

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a quant à elle salué ce samedi «*un premier pas*» franchi «*pour alléger la souffrance d'innocents*» à Gaza.

L'armée israélienne estime que «*la majorité des otages*» retenus à Gaza par le Hamas «*sont vivants*».

# Loi immigration : Darmanin défend le «*texte le plus ferme*» depuis trente ans

Le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, était le premier membre du gouvernement de son rang à s'exprimer dans les colonnes du Journal du Dimanche depuis l'arrivée controversée à sa direction du journaliste d'extrême droite Geoffrey Lejeune. Le ministre de l'Intérieur a longuement évoqué son projet de loi immigration, dont l'examen débuttera le 6 novembre au Sénat, puis en décembre à l'Assemblée.

«*Il n'y a aucune question taboue si c'est pour être efficace pour protéger les Français*», a-t-il déclaré, interrogé sur les limites imposées par la Constitution ou la juris-

prudence européenne en matière d'immigration.

Le ministre relève cependant que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) «*ne [l']empêche pas de faire [son] travail de ministre de l'Intérieur*», affirmant respecter «*l'intégralité des règles de l'Etat de droit*» et la Cour. Au lendemain de l'assassinat d'un professeur à Arras par un Russe d'origine ingouche, M. Darmanin avait dit «*assume[r]*» être condamné par la CEDH pour la reprise des expulsions de ressortissants du Caucase fichés S vers la Russie, comme cela avait été le cas pour deux Tchétchènes en août 2022. «*La CEDH doit comprendre*

*qu'elle juge dans une situation de crise terroriste qui n'existait pas lorsque ses règles furent imaginées*», a-t-il souligné auprès du JDD.

## ACCÉLÉRER LES EXPULSIONS DES DÉTENUÉS ÉTRANGERS

Sur son projet de loi immigration et l'épineux débat autour de son article 3 consacré aux métiers en tension, Gérald Darmanin se dit prêt à «*discuter*». «*L'heure est cependant assez grave pour qu'on ait des compromis sur des choses qui ne sont pas centrales*», a déclaré le ministre. «*Certains veulent un décret ou une circulaire, d'autres que ce soit dans la loi. Nous*

*discuterons donc de ce sujet comme de tous les autres, mais le gouvernement est attaché à des mesures de justice envers ceux qui produisent dans notre pays sans jamais poser de problème d'ordre public*», a-t-il expliqué.

Auprès du JDD, Gérald Darmanin a défendu le «*texte le plus ferme avec les mesures les plus dures depuis ces trente dernières années*». Alors que le chemin de crête pour l'adoption de son texte par le Parlement est étroit, notamment en raison de l'opposition ferme de la droite, le ministre a paru renvoyer un hypothétique échec à une «*extrême gauche tentée de faire de l'obstruction systéma-*

*tique*» à l'Assemblée. «*Jusqu'à présent tous mes textes sont adoptés sans 49.3 [...] C'est à la Première ministre de décider si elle engage ou non la responsabilité de son gouvernement*», a-t-il dit.

En outre, pour accélérer les expulsions des détenus étrangers radicalisés en situation irrégulière, M. Darmanin dit réfléchir avec son homologue de la Justice à une nouvelle modalité. «*L'idée serait d'obtenir, un peu avant la fin de la peine, un laissez-passer consulaire, de libérer de manière anticipée la personne pour la mettre immédiatement en centre de rétention administratif puis de l'expulser*», a-t-il avancé.

Avec AFP



# African Football League (1/4 de finale – aller) : le TP Mazembe bat l'ES de Tunis

Quoi que jouant à Dar es-Salaam (Tanzanie), loin de son public, le TP Mazembe a créé l'exploit de battre l'Espérance Sportive de Tunis par un but à zéro (1-0), dimanche dans le cadre de l'African Football League (AFL). Le seul but de la rencontre a été marqué à la 11<sup>e</sup> minute de jeu par Cheikh Fofana. Ce mercredi 25 octobre, le TP Mazembe fera le déplacement de Radès, en Tunisie, pour valider son ticket en demi-finale de cette première édition de l'AFL.

## ECONEWS

Le TP Mazembe (RD Congo) s'est imposé face à l'Espérance de Tunis 1-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé dimanche au stade Benjamin-Mkaba à Dar es-Salaam (Tanzanie), comptant pour les quarts de finale (aller) de la première édition de l'African Football League (AFL).

Le TP Mazembe a inscrit l'unique but de la partie par le Malien Cheikh Fofana à la 11<sup>ème</sup> minute de jeu. Les deux équipes s'affronteront en match retour, mercredi au stade Hamadi-Agrebi à Radès (16h00).

Le deuxième match au programme ce dimanche a

opposé les Nigériens d'Enyimba FC au Wydad de Casablanca.

Pour rappel, les huit équipes retenues pour disputer cette nouvelle compétition créée par la Confédération africaine (CAF) s'affronteront dans le cadre d'une formule à élimination directe comprenant un quart de finale (aller et retour), une demi-finale et une finale.

Les demi-finales se dérouleront entre le 29 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre. Le vainqueur de la première African Football League recevra une dotation financière de quatre (4) millions de dollars US. Le finaliste recevra 2,8 millions de dollars US.

Les deux demi-finalistes recevront chacun un 1,7 million USD. Les quarts de finalistes recevront chacun 900.000 USD. L'objectif du tournoi est de devenir la compétition la plus prolifique du continent africain, offrant une nouvelle dimension en termes de divertissement, de production télévisuelle et d'expérience des supporters, qui viendra compléter les compétitions in-



terclubs existantes de la CAF, souligne l'instance africaine.

## SIMBA TENU EN ÉCHEC PAR AL AHLY EN OUVERTURE

Le FC Simba a été tenu en échec par Al Ahly sur un score nul de 2-2, vendredi, au stade Benjamin Mkapa National Stadium de Dar-es-Salaam en Tanzanie, en match aller des quarts de finale de la 1<sup>ère</sup> édition de la prestigieuse compétition de la Ligue africaine de football.

Le premier match de l'histoire de l'African Football League, (ou Ligue africaine de football en français) a lieu, vendredi dernier à Dar es Salaam,

à l'occasion du quart de finale aller entre Simba et Al Ahly.

Meilleur club africain du XX<sup>e</sup> siècle et détenteur du record de sacres en Ligue des champions africaine (11), le géant cairote est revenu avec un bon résultat (2-2) mais a été sérieusement secoué.

Après un temps faible, les Egyptiens mettaient un nouveau coup d'accélérateur avant la pause. Si la VAR leur refusait un penalty, sur un contre, Kahraba servait le Marocain Reda Slim, qui concluait et inscrivait le premier but de l'histoire de cette Ligue Africaine de Football (0-1, 45<sup>+1</sup>).

Les Tanzaniens ont réagi au retour des vestiaires et

Denis Kibu profitait d'une remise de Chama pour égaliser d'une tête plongeante (1-1, 53<sup>e</sup>). Une poignée de minutes plus tard, l'entrant Sadio Kanouté plaçait même les locaux en avance par une tête au premier poteau sur corner (2-1, 60<sup>e</sup>).

Mais les Diables Rouges ont égalisé aussitôt grâce à Kahraba qui poussait au fond des filets un ballon qui traînait dans la surface suite à un coup franc (2-2, 63<sup>e</sup>). Malgré une fin de match très ouverte et une barre de chaque côté, le score n'évoluait plus et Al Ahly abordera la manche retour en position de force mardi au Caire.

## ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :  
kuediasala@gmail.com  
www.econewsrdc.com  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU  
Tighana MASIALA  
Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

# Linafoot : les Aigles du Congo s'imposent devant Céleste, Lupopo bat Simba FC

NANA K.

Plusieurs stades de la République Démocratique du Congo ont vibré au rythme de la 29<sup>ème</sup> édition du championnat de la division d'élite de la Ligue nationale de football (Linafoot).

A Kinshasa au stade Tata Raphaël de la Kethule, les Aigles du Congo ont battu Céleste de Mbandaka par le score lourd de trois buts à un (3-1). Dans un match amplement disputé par les deux formations, les Aigles du Congo se sont montrés plus forts que Céleste avec une domination pendant la première mi-temps de la rencontre. L'ouverture du score est intervenue à la 25<sup>e</sup> minute par Embeya Embeya et le deuxième but a été marqué par Bela Bakwayina à la 32<sup>e</sup> minute de jeu.

Céleste a réduit le score



Le FC Saint Eloi Lupopo a confirmé son hégémonie face à Simba FC de Kolwezi

à la 49<sup>e</sup> minute par Namboka Benny, avant que les Aigles ne se mettent à l'abri à la 67<sup>e</sup> par Mangana Mputu.

A Kolwezi au stade Dominique Diur, en première explication Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a fait jeu égal de deux buts partout face à l'US Tshinkunku de Kananga (2-2).

C'est le Rouge or de Mbuji-Mayi qui était le premier

à ouvrir le score à la 5<sup>e</sup> minute par Tshibangu Kaninda, avant que Tshinkunku n'égalise à la 7<sup>e</sup> minute et corse le score à la 19<sup>e</sup> minute.

C'est à la 46<sup>e</sup> minute que Sanga Balende a rattrapé son retard, ramenant les deux équipes à égalité (2-2).

En seconde explication, Simba FC s'est incliné devant le FC Saint Eloi Lupopo (0-2). Après avoir perdu face à

Lubumbashi Sport, lors de son match de la 6<sup>ème</sup> journée, les Cheminots de FC Saint Eloi Lupopo se sont vengés devant Simba de Kolwezi.

Les deux buts de Lupopo ont été marqués par Patou Kabangu (45<sup>e</sup>) et Manu Bola (84<sup>e</sup>). Avec cette victoire, Lupopo totalise 16 points pour sept (7) sorties, ex-aequo avec le TP Mazembe qui compte 16 points en six (6) sorties.

Au stade TP Mazembe de Kamalondo, CS Don Bosco a battu la Jeunesse Sportive Groupe Bazano (2-0) ; buts marqués par Ekofo Israël (73<sup>e</sup>) et Idris Kashala (84<sup>e</sup>).

A Goma au stade de l'Unité, l'AS Dauphin Noir a perdu face à l'AC Rangers (0-2). Les Kinois de Rangers ont ouvert le score sur un coup franc botté par Lolendo Masanga, avant que Lofombo ne cloue les Gomatraciens dans le temps additionnel.



# Patrick Muyaya répond à Olivier Kamitatu sur le PDL-145T : « Nous ne sommes pas dans un calcul politicien »

Sur son compte X (ex-twitter), l'ancien ministre du Plan, Olivier Kamitatu, devenu désormais directeur de cabinet de Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle de décembre 2023, s'est étalé dans une vive critique du PDL-145T (Programme de développement à la base de 145 territoires), prédisant son échec. Jeudi devant la presse, convié au traditionnel briefing, le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, n'a pas manqué de recadrer l'ancien spea-

ker de l'Assemblée nationale, grand soutien du candidat Katumbi. « Nous ne sommes pas dans un calcul politicien », a lancé Patrick Muyaya, promettant à Olivier Kamitatu de se retrouver à la campagne électorale de novembre prochain pour en débattre « en toute liberté ». En tout cas, pour le Gouvernement, le PDL-145T est sur la bonne voie. Il promet de le démontrer dans les tout prochains jours.

FRANCIS N.

**P**rogramme phare du quinquennat du Président Félix Tshisekedi, le PDL-145T a essuyé de vives critiques de la part d'Olivier Kamitatu, ancien ministre du Plan, compté désormais parmi les grands soutiens du candidat Moïse Katumbi à la présidentielle de décembre prochain.

Sur son compte X (ex-twitter), Olivier Kamitatu prédit déjà l'échec de ce Programme : « Le fameux PDL-145T, qui fait la fierté du régime, est un échec patent. Sur 1.210 écoles prévues, moins de 300 seront livrées. Sur 788 centres de santé, moins de 100 ! Pire, sur 38.000 kms de route de desserte agricole, rien ! Ne parlons pas des autres composantes. Honteux naufrage ! »

La réplique de Mme Tina Salama, porte-parole du Président de la République, n'a pas tardé. Par le même canal, elle a renvoyé l'ancien ministre du Plan aux études : « Ça serait une analyse tronquée et hasardeuse que de faire une évaluation finale d'un programme prévu pour trois ans après une année seulement de mise en œuvre effective ! Vous avez donc oublié les principes d'implémentation d'un programme ? Étonnant pour un ancien ministre du Plan... »



Le ministre Patrick Muyaya, jeudi lors du traditionnel briefing

Ce qu'Olivier Kamitatu n'a pas non plus digéré : « De mémoire, le PDL-145T a été adopté en Conseil des ministres pour une durée d'un an. L'ancien ministre du Plan s'interroge de savoir quand a-t-il été prorogé et surtout quel tronçon routier le PDL-145 a-t-il jamais financé la réhabilitation ? Échec avoué est à moitié pardonné ! »

Avant de conclure, toujours sur son compte X : « Démarré en décembre 2021, fin octobre 2023, le

PDL-145 accuse un taux d'exécution financière de 31,5%. Où sont les 8.844 kms de desserte agricole, les 30.092 kms de routes entretenues, les 444 ouvrages d'art, les 418 mini-centrales solaires, les 3071 forages, etc. etc. Un VIDE abyssal ! »

#### MUYAYA S'INTERPOSE

Les échanges mouvementés via X entre Olivier Kamitatu et Tina Salama n'ont pas laissé indifférent le porte-parole du Gouverne-

ment, Patrick Muyaya

Interrogé, jeudi dernier, sur cette question, en rapport avec la sortie médiatique d'Olivier Kamitatu, le porte-parole du gouvernement était avare de mots, se bornant à raisonner le directeur de cabinet de Moïse Katumbi

Patrick Muyaya a pris pour illustrations les félicitations du bureau régional du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) – l'une des agences de ce Programme aux côtés du BCECO

et de CFEF - qui a jeté des fleurs au PDL-145T, estimant qu'il était important de voir d'autres pays africains « implémenter » ce programme.

Quant au bilan à mi-parcours de ce Programme, Patrick Muyaya a fait savoir qu'à ce jour 318 ouvrages ont été déjà livrés, avec la promesse d'en livrer 800 autres à la fin de cette année.

Et lorsqu'Olivier Kamitatu critique sévèrement ce Programme, Muyaya le renvoie plutôt dans les cordes. « Nous, nous avons le sens de la République », a dit le porte-parole du Gouvernement, comme pour rappeler à Olivier Kamitatu son passé sans bilan de ministre du Plan.

Dans tous les cas, Patrick Muyaya est d'avis que « ce Programme pose les jalons d'un grand projet de reconstruction de la République Démocratique du Congo ».

Si Olivier Kamitatu a le choix de la démagogie pour dénigrer ce Programme, Patrick Muyaya lui répond : « Nous ne sommes pas dans un calcul politicien ». Aussi, donne-t-il rendez-vous en novembre prochain à Olivier Kamitatu pour débattre de ce Programme.

« Nous l'attendons lors de la campagne électorale pour en débattre en toute liberté », a conclu Patrick Muyaya.

